



## LA DIRECTION NE NÉGOCIE PAS, LA CGT APPELLE LES ASCT À LA GRÈVE !

**La Fédération CGT des cheminots a déposé une DCI spécifique ASCT pour laquelle elle a été reçue le 18 mars dernier et a formulé les revendications d'une CAA améliorée, la refonte et la revalorisation de la prime de travail ASCT, ainsi que des mesures sur l'organisation du travail au quotidien.**

**Au vu du niveau des réponses apportées, la Fédération CGT dépose un préavis de grève !**

### LA CGT VEUT AMÉLIORER LA CAA

Alors que le conclave cher à François Bayrou a pris l'eau, la CGT réaffirme que cette réforme doit être abrogée et qu'il est plus que jamais nécessaire d'améliorer l'accord signé en avril 2024.

La CGT revendique un projet visant à consolider et améliorer la spécificité ASCT avec une CAA allant jusqu'à 78 mois.

La CGT, fidèle à ses positions lors du conflit des retraites et lors de l'accord CAA, réaffirme que le sujet de l'allongement des carrières n'est pas clos !

### PÉNIBILITÉ : LE COMPTE N'Y EST PAS !

La CGT revendique l'élargissement des emplois-repères à pénibilité avérée et la réécriture du référentiel GRH 938 qui a des incidences néfastes pour les ASCT.

Si la direction prétend écouter nos revendications, elle n'entend pas réinstruire le dossier « fin de carrière ». Pour elle, le sujet est clos, la spécificité ASCT a, pour elle, été confirmée.

### LA CGT EXIGE LA REFONTE ET LA REVALORISATION DE LA PRIME DE TRAVAIL

Ce projet CGT date du 7 juillet 2021, il est conforté par la pétition CGT et les signatures de 4 632 ASCT. Cette revendication est plus que jamais d'actualité au vu de l'annonce de l'absence de NAO sur les salaires en 2025, alors même que la direction annonce des résultats financiers importants...

La proposition CGT basée sur la fusion S1/S2 et la création d'une nouvelle rubrique visant à la reconnaissance et à la technicité du métier permettrait une hausse substantielle (+170€ mensuels) et pérenne de la rémunération des ASCT.

Si la direction juge juste et cohérente notre proposition, elle affirme que la temporalité ne permet pas d'ouvrir des négociations (contexte intérieur et extérieur, concurrence, équilibre entre cheminots...).

### ORGANISATION DU TRAVAIL : DE DÉGRADATION EN DÉGRADATION...

Les affres des outils SCORE sur les axes TGV et HASTUS au TER entraînent un mécontentement général. SCORE devient un cauchemar tant il attaque les conditions de vie, au-delà des conditions de travail. En ce sens, les NR (autrefois variantes) ne respectent plus les repos récupérateurs à domicile. Les exemples sont légion et alimentent la colère.



Aussi, la CGT estime que la direction doit agir. Des engagements visant à paramétrer l'outil doivent être pris. En ce sens, la CGT a identifié plusieurs leviers qui seraient de nature à faire baisser la tension en respectant les conditions de vie des ASCT (respect PS/FS, du midi/midi, montage des JS avec RHR...). La CGT a fait la proposition d'un GT de l'instance métiers Bord dont le contenu doit pouvoir être élargi à ces sujets.

Si la direction a, semble-t-il, entendu la proposition CGT de mettre en place un groupe de travail sur le thème de l'organisation du travail, elle n'en communique ni la date, ni la présence des décideurs et donneurs d'ordre. Si elle annonce la mise en place d'actions sur la prévisibilité, leur identification est, à ce jour, obscure.

La CGT prend acte de l'attentisme de la direction sur les revendications exprimées. Aussi, après avoir partagé avec ses structures et ses militants les réponses apportées, la CGT dépose un préavis de grève national ASCT à compter du 10 avril 19h pour une première séquence qui doit être massive !

**LA CGT APPELLE À LA PARTICIPATION  
DU PLUS GRAND NOMBRE D'ASCT  
AUX AG QUI SERONT ORGANISÉES  
LE 11 AVRIL 2025 POUR DÉCIDER DES  
PROCHAINES SÉQUENCES DE MOBILISATION !**

